



Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion s'est réunie le 18 mai 2020 et composée de :

- Messieurs Patrick Aerny, Bruno Rodrigues et Damien Gfeller

a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 02/2020** concernant la demande d'autorisation d'établissement d'un DDP en faveur de la Communauté du Champ du Bois.

La Municipalité a délégué Monsieur Jean-Philippe Petitpierre pour informer plus amplement les membres de la Commission. Nous les en remercions pour la qualité du travail fourni.

La commission rapporte les points suivants :

La solution choisie par la commune pour la mise à disposition de l'ancien réservoir sous forme d'un prêt à usage nous semble être une très bonne décision.

Cette opportunité permet aux intéressés d'y trouver leur compte et surtout de redonner un usage à cet ouvrage.

Les différents scénarios de sortie ont été étudiés et notifiés sur le DDP par les deux partis.

La commune n'a aucun engagement financier dans cette négociation, car les frais de l'acte notarié et d'inscription au Registre foncier sont à la charge des superficiaires.

La commission de gestion souhaite féliciter la municipalité pour cette démarche qui à notre sens donne une opportunité supplémentaire à cette jeune société de se développer.

En conclusion et au vu des éléments présentés, la commission de gestion recommande à l'unanimité de ses membres, d'adopter ce préavis tel que présenté.

Orges, le 20 mai 2020

Le rapporteur : Damien Gfeller

Signature des membres de la Commission de gestion :


Patrick Aerny


Damien Gfeller


Bruno Rodrigues